

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	28 juin 2018	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	28 juin 2018	En exercice : 50 Présents : 39 Votants : 45

Séance du jeudi 5 juillet 2018

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi cinq juillet deux mille dix-huit à dix-neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN (arrivé à 19h15), Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre BARRET, M. Claude PERREAU, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAIN, Mme Frédérique COLAS, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Hassan LARIBIA, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoit HERR, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Daniel EMERY, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, procuration à M. Michel DEFRANCE
Mme Catherine DECUYPER, procuration à M. Patrick LEMAISTRE
M. Alain PETER, procuration à Mme Sylvie BLANC
M. Jean-Yves MESNY, procuration à M. Mohammed BELKAID
Mme Laure FARO, procuration à M. Guy BOURRAS
M. Gilles-Maxime POIBLANC, procuration à Mme Monique MERCIER
M. Lionel BOUTIN, suppléé par M. EMERY
M. Rémi BICHEBOIS
M. Patrice CHASSERY
Mme Sylvie CHEVALLIER
M. Thierry LEAU
M. Bernard DUGOURGEOT



SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Convention de mise à disposition de personnel pour la mise en conformité des traitements de données à caractère personnel à la loi informatique et libertés et à la réglementation européenne avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe et Moselle (CDG 54) dans le cadre du RGPD – règlement général sur la protection des données)

Objet : Convention de mise à disposition de personnel pour la mise en conformité des traitements de données à caractère personnel à la loi informatique et libertés et à la réglementation européenne avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe et Moselle (CDG 54) dans le cadre du RGPD – règlement général sur la protection des données)

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu le décret n° 2005-1309 du 20 octobre 2005 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 ;

Vu les délibérations du centre e gestion de Meurthe-et-Moselle en date du 29 janvier 2018 et 22 mars 2018 sur le principe de mutualisation RGPD et ses modalités notamment financières ;

Vu les délibérations du centre de gestion de l'Yonne en date du 30 janvier 2018 et du 26 avril 2018 sur le principe de mutualisation RGPD et ses modalités financières ;

Vu l'avis du comité technique en date du 5 avril 2018 ;

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires du 20 juin 2018 ;

Vu l'exposé du Président,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer la convention de mutualisation avec le CDG 54,

- **AUTORISE** le président ou son représentant à prendre et à signer tout acte relatif à la présente mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale,

- **AUTORISE** le président ou son représentant à désigner le Délégué à la Protection des Données du CDG 54, comme étant notre Délégué à la Protection des Données.



Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET

Date de réception

par la Sous-préfecture : 12/07/2018

Date de publication : 12/07/2018